

PAC PLUHM – Annexe 3
Communauté de Communes du Clermontois (18 communes)

Servitudes d'Utilité Publique (SUP)

Code	Désignation	Agnetz	Breuil-le-Sec	Breuil-le-Vert	Bury	Cambrome-lès-Clermont	Catennoy	Clermont	Erquery	Étrouy	Fitz-James	Fouilleuse	Lamécourt	Maimbeville	Mouy	Neuilly-sous-Clermont	Nointel	Rémécourt	Saint-Aubin-sous-Érquery	
A1	Servitudes relatives à la protection des bois et forêts soumises au régime forestier																			
A2	Servitudes pour la pose de canalisations souterraines d'irrigation																			
A3	Servitudes pouvant être rendues applicables aux terrains riverains des canaux d'irrigation																			
A4	Servitudes concernant les terrains riverains des cours d'eau non domaniaux																			
A5	Servitudes pour la pose des canalisations publiques d'eau potable et d'assainissement																			
A6	Servitudes d'écoulement des eaux nuisibles attachées aux travaux d'assainissement des terres																			
A7	Forêts de protection																			
A8	Travaux de boisement et reboisement																			
AC1	Servitudes de protection des monuments historiques classés et inscrits	X	X	X	X	X	X	X			X			X	X	X	X			
AC2	Servitudes de protection des sites et des monuments naturels classés et inscrits							X												
AC3	Servitudes de protection des réserves naturelles																			
AC4	Servitudes résultant des zones de protection du patrimoine architectural et urbain																			
AR3	Servitudes concernant les magasins de poudre de l'armée																			
AR4	Servitudes concernant l'établissement de terrains d'atterrissage destinés à l'armée de l'air																			
AR5	Servitudes relatives aux fortifications, aux places-fortes et aux ouvrages militaires																			
AR6	Servitudes aux abords des champs de tir																			
AS1	Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales		X	X			X	X		X	X			X	X		X			
EL10	Servitudes de protection des parcs nationaux																			
EL11	Servitudes relatives aux voies express et aux déviations d'agglomération																			
EL2	Servitudes en zones submersibles																			
EL3	Servitude de halage et de marchepied																			
EL5	Servitudes de visibilité sur les voies publiques																			
EL6	Servitudes grevant les terrains nécessaires aux routes et aux autoroutes																			
EL7	Servitudes d'alignement	X	X	X	X	X	X	X		X	X	X	X	X	X	X				X
I1	Servitudes concernant les hydrocarbures liquides ou liquéfiés sous pression																			
I2	Servitudes relatives à l'utilisation de l'énergie des cours d'eau																			
I3	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport et de distribution de gaz		X	X	X	X		X		X										
I4	Servitudes relatives à l'établissement de canalisations électriques	X	X	X		X	X		X	X	X			X		X	X	X	X	X
I5	Servitudes relatives aux canalisations de transport de produits chimiques																			
I6	Servitudes concernant les mines et carrières																			
I7	Servitudes de protection relatives au stockage souterrain de gaz																			
I8	Servitudes relatives aux stockages souterrains d'hydrocarbures liquides ou liquéfiés																			
I9	Servitudes relatives aux canalisations de transport et de distribution de chaleur																			
INT1	Servitudes au voisinage des cimetières						X													
JS1	Servitudes de protection des installations sportives																			
PM1	Servitudes résultant des plans d'exposition aux risques naturels prévisibles				X			X							X					
PM2	Servitudes résultant des périmètres délimités autour des installations classées		X				X											X		

